

LA LANGUE BASQUE

Par Julien Dizdar

Un mot de Julien : « J'aide les entreprises du Pays basque à développer leur notoriété et leur visibilité. On se retrouve, on discute, on imagine et je vous propose un plan d'action avec créativité ! Je m'occupe de la diffusion sur nos différents supports (la plus forte audience locale sur Internet). »

La langue basque ou Euskara est une composante essentielle de l'identité basque. Elle est la seule d'Europe dont on ne peut déterminer l'affiliation. Issue de sept dialectes différents, elle compte, en France, 67 200 locuteurs (2008), principalement dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

En Espagne, dans les provinces de Biscaye, Alava, Guipuzcoa et Navarre, le nombre de locuteurs atteint 734 100, soit quasiment onze fois plus qu'en France. La langue basque est également parlée dans la diaspora basque.

On peut supposer (sans prendre trop de risques) que la langue basque est la plus vieille langue encore vivante en Europe.

Histoire de la langue

Le mot "basque" proviendrait du nom d'un peuple datant de l'Antiquité.

On suppose que la langue basque est antérieure à la langue indo-européenne dont sont issus le français et l'espagnol. Le basque ne comprend vraiment que peu de termes communs avec les langues voisines, ce qui rend son apprentissage difficile au début...

La légende dit à ce sujet que "le diable après avoir passé sept ans dans la province de Labourd, ne put apprendre, étant donné la difficulté de la langue, que deux mots : Bai, oui et Ez, non, mots que d'ailleurs, il oublia en retraversant le pont Saint-Esprit, à [Bayonne](#), pour quitter le Pays basque".

Les premières écritures dateraient du XIème siècle. Il existerait peut-être des inscriptions en basque, datant du IVème siècle, découvertes sur le site de Veleia dans la province d'Alava. Cependant, certains les considèrent fausses, d'autres authentiques...

Donc, l'origine de la langue basque est floue, mal déterminée, nous savons simplement qu'elle est très ancienne. Plusieurs hypothèses ont été soulevées, aujourd'hui, aucune ne fait l'unanimité.

On retrouve, par exemple, les idées suivantes :

– Le préhistorien basque José Miguel de Barandiarán Ayerbe a démontré que certains termes ont une origine préhistorique.

– L'ibère, autre langue isolée, parlée sur la péninsule Ibérique, présenterait quelques similarités avec la langue basque mais pas assez pour déterminer un lien entre ces deux langues.

– Le linguiste allemand Theo Vennemann, lui, pense que le basque est la seule langue survivante d'une grande famille qui s'étendait à travers la plupart des pays de l'Europe

Les seuls constats qui mettent tout le monde d'accord sont que le basque est une langue agglutinante, c'est-à-dire que des suffixes peuvent être rattachés à d'autres suffixes ou radicaux.

Aussi, tout le monde s'accorde à dire que le basque était l'une des langues parlées avant l'arrivée des indo-européens en Europe. Le basque s'est particulièrement bien conservé (c'est une caractéristique rare) au fil des siècles.

Grammaire, conjugaison, syntaxe, écriture et prononciation

Si la grammaire basque est très originale, on se rend compte, en revanche que 75% du vocabulaire est voisin de celui des langues telles que le celtique, l'aragonais, le gascon, le français, l'espagnol et le latin.

Les principales particularités :

– le verbe le plus important dans la langue est izan, est utilisé pour les auxiliaires “être” et “avoir” et peut supporter plusieurs formes différentes (175 exactement).

On ne conjugue souvent que l'auxiliaire du verbe, il ne s'accorde pas qu'avec le sujet comme dans la langue française : il s'accorde aussi avec les compléments dits directs et indirects.

– L'opposition entre le genre féminin et masculin n'existe pas en basque, à l'exception des verbes lorsqu'on emploie le tutoiement.

– Le basque est une langue à déclinaison : le pronom, l'adjectif, le nom et l'infinitif se déclinent selon la fonction grammaticale dans la phrase (sujet, complément, attribut).

Il existe entre 11 et 16 cas tels que le nominatif, le datif, l'ablatif, le génitif, le locatif, etc.

– Le système numérique basque est similaire à l'ancien français, gaulois et à l'actuel breton, il est vigésimal. Cela signifie qu'il est basé sur le nombre 20. Prenons un exemple, 10 se dit hamar en basque, 20 est hogoi. 30 va donc se traduire par hogoi ta hamar

– A la différence de la syntaxe française du type sujet + verbe + objet, la syntaxe basque diffère dans le sens où le verbe est à la fin de la phrase : sujet + objet + verbe.

La langue s'écrit avec l'alphabet latin. L'ensemble des lettres se prononce sauf le “h” qui est muet dans la plupart des dialectes.

Dialectes basques

Ils sont principalement le navarro-labourdin, le biscayen, le souletin et le guipuzcoan. Jusqu'en 1991, un autre dialecte existait, le roncalais, mais sa dernière locutrice s'est éteinte.

Le basque unifié est la langue officielle avec le castillan dans les communautés autonomes navarraise et basque.

Selon la Constitution, la langue basque n'a aucun aspect légal en France.

Les locuteurs

On compte 2 975 000 locuteurs bascophones : 26.9% sont bilingues, 15.3% ont une connaissance approximative de la langue.

On peut classer les locuteurs bascophones en 4 catégories :

– Les unilingues bascophones, qui parlent uniquement le basque, en France et en Espagne. Ils sont peu nombreux (20 000 personnes) et âgés.

– Les bilingues bascophones dits “actifs” qui représentent 26.9% de la population. Ils parlent à la fois le basque et une autre langue (dans la plupart des cas, l’espagnol ou le français).

Ils se répartissent également en 3 catégories. Il existe les bilingues avec le français ou l’espagnol dominant (40%), des bilingues qui ont aussi bien intégré la basque que l’autre langue (français, espagnol, etc.) (29%) et 32% sont bilingues, cependant, c’est la langue basque qui domine.

– Les bilingues bascophones dits “passifs” (15.3%) lisent ou comprennent le basque, en revanche, ils ne le parlent que peu.

– Les non bascophones : ils ne pratiquent pas du tout la langue. Ils représentent 57.8%, c’est-à-dire la majorité de la population.

L’enseignement de la langue

La langue basque se transmet au sein de la famille de génération en génération, mais cette transmission insuffisante pour assurer sa pérennité est complétée depuis 1969 par les Ikastolas, écoles privées dispensant un enseignement laïc du basque. Les Ikastolas ne sont pas intégrées au réseau des écoles françaises, aussi doivent-elles s’auto financer, grâce notamment à “Herri Urrats”, fête populaire qui a lieu tous les ans à [Saint-Pée-sur-Nivelle](#). On peut également suivre une scolarité bilingue dans l’enseignement public et l’enseignement privé sous contrat, à partir de la maternelle puis de l’école élémentaire où certaines matières, comme les mathématiques et les sciences de la vie sont enseignées en langue basque. La scolarité en langue basque ou bilingue se poursuit dans certains collèges et lycées jusqu’à la terminale et depuis quelques années, l’université de [Bayonne](#) délivre des diplômes d’études basques au travers d’une licence puis d’un master lettres et civilisations : études basques.